

Casino dit Windsor Casino

Désignation

Dénomination de l'édifice :

Casino

Appellation d'usage :

Windsor Casino

Titre courant :

Casino dit Windsor Casino

Localisation

Aire d'étude pour le domaine Inventaire :

Enghien-les-Bains

Adresse de l'édifice :

Général de Gaulle (rue du) ; Coussaye (rue de la)

Références cadastrales :

1995 AE 382

Milieu d'implantation pour le domaine Inventaire :

En ville

Historique

Siècle de la campagne principale de construction :

1er quart 20e siècle

Année(s) de(s) campagne(s) de construction :

1909

Commentaires concernant la datation :

Daté par source

Auteur de l'édifice :

[Boet L. \(architecte\)](#), [Rozet Gaston \(architecte\)](#)

Commentaires concernant l'attribution de l'édifice :

Attribution par source

Description historique :

Dès 1908, l'idée de construire un second casino est lancée par le Docteur Helary accompagné vraisemblablement par le banquier et homme d'affaire Henri Dupont. C'est dans ce contexte que le grand projet du Windsor Casino est conçu. Il devait prendre place sur les bords du lac, face à la jetée, rivalisant ainsi avec le casino municipal. Il aurait dû occuper la grande parcelle de la propriété du Windsor, d'où le choix de ce nom qui, de plus, correspondait parfaitement à la volonté de luxe et de faste voulus pour le futur casino. Les architectes Boet et Rozet conçoivent un ambitieux projet avec un grand bâtiment dévolu au casino où prenaient place les salles de jeu, les salons et le théâtre, mais un aussi un remarquable complexe sportif nommé "parc des sports". L'édifice devait se déployer sur une grande façade de 70



À propos de la notice

Référence de la notice :

IA95000373

Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :

2011-05-03

Date de la dernière modification de la notice :

2019-07-09

Nom du rédacteur :

Cueille Sophie

Copyright de la notice :

© Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Contactez-nous :

inventaire-patrimoine@iledefrance.fr

mètres de long et sur plus de 60 mètres de profondeur, l'ensemble du plan étant presque carré. Au sous sol, étaient répartis les différents services inhérents au fonctionnement du casino mais aussi une salle de billard et une salle d'escrime. Au rez de chaussée, en fait surélevé, se déployaient une galerie promenoir, le théâtre-salle des fêtes, un restaurant, des salles de jeux et une grande terrasse construite en rotonde et donnant sur le parc des sports. Au dernier niveau, également occupé par le théâtre, étaient disposés d'autres salons, la salle de restaurant du Cercle, des salles de jeux et la prestigieuse grande salle du Baccarat avec d'immenses terrasses donnant sur le lac. Mais la partie la plus originale du projet est sans conteste le "parc des sports" dont une partie paysagée à l'anglaise, avec un petit lac et une rivière, était agrémenté d'un théâtre de verdure dit "théâtre des fleurs" et d'un kiosque à musique. De nombreux aménagements permettaient les pratiques sportives les plus variées et certainement les plus en vogue pour certaines : terrains de lawn-tennis, de croquet, piste de skating, stand de tir, grand terrain de football avec de part et d'autre des tribunes, terrains de golf, piste de marathon et, dans le fond de l'ensemble, un hangar à aéroplane. L'accueil des automobiles était aussi prévu avec un vaste garage à auto, à l'arrière du casino. Le projet n'a finalement pas vu le jour, la question du second casino, très controversée, étant rapidement abandonnée.

Description

Matériaux du gros-œuvre :

Pierre (?), béton (?)

Matériaux de la couverture :

Ardoise (?), zinc en couverture (?)

Description de l'élévation intérieure :

Rez-de-chaussée, 2 étages carrés

Typologie de couverture :

Dôme, lanterneau, terrasse

Emplacement, forme et structure de l'escalier :

Escalier de distribution extérieur, escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, escalier droit, escalier symétrique

Commentaire descriptif de l'édifice :

La façade sur le lac présentait une entrée monumentale dans un pavillon latéral couvert d'un grand dôme couronné par un lanternon. De nombreux degrés conduisaient à l'entrée d'honneur encadrée par des colonnes et ornée de groupes sculptés. Le reste de la façade se déployait sur la droite avec 8 travées aux grandes baies cintrées à l'étage.

Technique du décor des immeubles par nature :

Ferronnerie, sculpture

État de conservation (normalisé) :

Oeuvre non réalisée

Protection

Statut juridique

Références documentaires

Date de l'enquête ou du dernier récolement :

2006

Copyright de la notice :

© Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Date de rédaction de la notice :

2010

Noms des rédacteurs de la notice et du dossier :

Cueille Sophie

Cadre de l'étude :

Inventaire topographique

Typologie du dossier :

Dossier individuel

Adresse du dossier Inventaire :

Conseil régional d'Ile-De-France - Service de l'Inventaire général du patrimoine culturel

115, rue du Bac 75007 Paris - 01.53.85.59.93